24 Avril – Bercy lance un groupe de travail pour «déstigmatiser» l'échec entrepreneurial

Paris, 24 Avril 2024 (AFP) - Échouer avec son projet entrepreneurial ne doit plus être une honte aux yeux de la société française. C'est ce que souhaite Bercy, qui a annoncé le lancement mardi d'un groupe de travail pour «déstigmatiser l'échec» des entrepreneurs faisant face à la défaillance ou à l'insolvabilité de leur société et «faciliter» leur rebond ou leur réorientation.

Le groupe de travail, présidé par l'administratrice judiciaire Hélène Bourbouloux, devra remettre ses propositions en octobre 2024, précise un communiqué du ministère chargé des entreprises, du tourisme et de la consommation. Ces propositions «auront vocation à être reprises dans un futur plan d'action pour favoriser l'esprit d'entreprendre et faire évoluer le regard de la société française sur l'échec, qui sera élaboré en lien avec la Direction générale des entreprises», est-il indiqué. La ministre déléguée Olivia Grégoire a lancé parallèlement «un appel à contributions auprès de l'ensemble des professionnels et des acteurs, associatifs ou institutionnels, intervenant dans l'accompagnement des dirigeants confrontés à l'échec de leur entreprise».

Citant des chiffres de l'Insee, le ministère rappelle que «25 % des entreprises échouent dans les deux premières années», une proportion «encore plus importante pour les micro-entrepreneurs et startups». Malgré le «risque encouru», plus d'un million de nouvelles entreprises ont été créées en 2023, souligne le ministère.

Temps de lecture : minute

24 avril 2024

Article écrit par Maxence Fabrion